

Genre du véhicule : 02) Voiture automobile légère	Marque de fabrication : V W	Type : Type 2 - Cassandra (moteur:DJ/82 kw) (véhicule d'habitation)	Fiche d'homologation No : CH 0857 98
---	---------------------------------------	---	--

Constructeur	VOLKSWAGENWERK AG., D-3180 Wolfsburg / RFA
Identification	sur la plaquette du constructeur "253" numéro du châssis "WV2...25....."
Plaquette du constructeur	à droite, en bas dans l'entrée, sur le montant avant de porte
Numéro du châssis	à droite, à l'arrière sur la première traverse derrière la roue avant
Identification du moteur	"DG" devant le No du moteur, à l'arrière, à droite sur le bloc (carter du vilebrequin)
Importateur	A M A G, Automobil- und Motoren AG., 5116 Schinznach-Bad

Châssis		Moteur			
Nombre d'essieux/pneus	2 / 4	Marque	V W	Type	D J
Suspension	AV-AR = ressorts hélicoïdaux/amortisseurs	Construction	cyl. opposés	Temps	4 (injection)
Direction	à crémaillère, s.d. avec assistance hydraulique	Carburant	B	Position	arrière
Entraînement	toutes roues	Refroidissement	eau	Cylindres	4
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.int., avec assistance par dépression, limiteur sur les roues arrière	Alésage	94,0	Course	76,0
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service	Cylindrée	2109	CV-impôt	10,74
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur roues AR	Puissance en kW	82 DIN	à min-1	4800
Ralentisseur	-	Couple max Nm	174	à min-1	2800
Contrôle 2 circuits	contrôle du niveau ou diff. de pression, lampe-témoin comb.	Déparasitage	B + 2		
		Silencieux	1 = 900 x Ø 150 mm "025 119 D"		

Carrosserie/Équipement	véhicule d'habitation §)		
Nombre de portes	3+1	Indic. vitesse	km/h
Ceintures sécurité avant	AR4M(B)	arrière	-
Cale	-	Rétroviseurs	gauche + droite
Antivol	verrou direction	Essuie-glace	2 balais
Réservoir carburant	1/tôle d'acier, 67 litres		
Avertisseur	1/Mixo CH 2 013 ou d'autres modèles homologués		

Nombre de places total	5	av.	2	centre	-	ar.	3
Poids	avant	arrière	total				
Poids à vide	820	780	1600				*)
Répartition charge	160	190	350				
	980	970	1950				
Poids garants	-	-	2510				
Pneus	185 R 14 C	185 R 14 C					*)
Ply/bar	6 / 3,75	6 / 3,75					
Charge	1472	1472					
pour Vmax	150	150 Speed-Index	"N" obligatoire				
Jantes	5 1/2 J x 14 acier DP 39						*)

Dimensions	intérieur	extérieur					
Longueur		4570	Empattement	2460			
Largeur		1845	Essieu double av	-	ar		
Hauteur		1965	Voie av	1585			
Porte à faux avant		1160	Voie ar	1570			
Porte à faux arrière		950	Braquage Ø	10300	d	10100	
Garde au sol	à vide	-	en charge	-			
modèle avec toit surélevé	hauteur = 1965 - 2650 mm						
Garantie poids remorquable avec/sans frein	1800/600		mécanique	1800/600	automatique	1800/600	
Garantie poids de l'ensemble	-						
Poids remorquable testé	1500				1600		
Charge garantie sur le toit	100				100		**)
Vitesse maximale selon le constructeur	145				141		km/h
testée	km/h à min-1	-	moteur	-	prise de force		
charge garantie sur l'attelage	50 kg						

Emissions du bruit		Au passage		Mesure à l'arrêt		Remarques	Indications pour le permis de circulation			(Code)	
Boite de vitesses	i-e	dB/A		dB/A	min-1		Genre de véhicule				
m5	4,57	76,5		74,0	3600		Voiture automobile légère				
a3	3,72	76,0		77,0	3600		VW	type 2			
F		G		H		J		R			
Des gaz d'échappement		Emissions en g/km			Ralenti		Numéro-ATGE		Places		
Boite de vitesses	i-e	CO	HC	NO	CO	min-1	CH				
m5	4,57	-	-	-	2,50	850		total	5	avant	2
a3	3,72	-	-	-	2,50	850		Poids à vide	1600	Carburant	B
								Charge utile	-	Cylindrée	2109
								Poids total	2510	CV-impôt	10,74
F		G		K		L		M		N	

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation :

- *) Poids à vide : aménagement intérieur standard; le poids à vide augmente de 50 kg = modèle avec toit surélevé.
- **) Charge garantie sur le toit : 100 kg si la galerie est fixée dans la gouttière d'origine.
- +) Variante de pneus : 205/70 SR 14 AV = 1300 (2,4) AR = 1300 (2,4) Vmax 180 km/h.
Variante de jantes : 6 J x 14 DP 30 acier ou métal léger "VW/AUDI" Voies AV = 1603 mm AR = 1588 mm.
- §) Equipement : avec jantes 6", DP 30 mm = des bavettes sont obligatoires à l'avant et à l'arrière.

Lieu et date de l'homologation **Nardo (I), 28.1.-1.2.85**
Sta/FR

Remplace la fiche d'homologation

Service fédéral d'homologation